

Groupe Rambouillet en commun



Rambouillet Infos n°332 – Janvier 2024

À MI-MANDAT, VŒUX DES ÉLUS ÉCOLOGISTES POUR RAMBOUILLET

Arrivés à mi-chemin de notre mandat d'élus et à l'orée d'une nouvelle année, nous souhaitons présenter aux habitants les vœux que nous formons pour notre ville et qui font l'identité de notre liste écologiste et citoyenne.

PROMOUVOIR UNE VÉRITABLE DÉMOCRATIE LOCALE.

Tout en informant les citoyens via le *Rambouillet Infos*, nous resterons attentifs au fait que les commissions délivrent des comptes-rendus. Nous transmettrons via nos questions en commission et en conseil municipal les interrogations de nos concitoyens, individuellement ou réunis en collectifs, comme le collectif hôpital – Santé publique Sud-Yvelines et le collectif des habitants de la Giroderie.

PRÉSERVER LES BIENS COMMUNS

Afin que Rambouillet reste « une ville à la campagne », il est nécessaire de préserver la **biodiversité**, nous préconisons que les deux dernières **parcelles agricoles** prévues pour être urbanisées (près de Leclerc) passent en zones agricoles. Actuellement 80 ha de terre agricole sont protégés dans le Site patrimonial remarquable (SPR), nous souhaitons y intégrer encore 171 ha. L'objectif est Zéro artificialisation des sols agricoles et maintien des **espaces naturels ou forestiers**. Nous souhaitons que toute nouvelle construction ou infrastructure intègre des espaces verts variés.

Afin de préserver la qualité de notre **eau**, nous demandons que des servitudes environnementales soient imposées au moins sur les périmètres des captages d'eau. La gestion globale de l'eau et des déchets doit être prise en compte dans le PLU.

Afin de préserver la qualité de **l'air**, il convient de privilégier les transports collectifs et des modes de déplacement alternatifs à la voiture pour les trajets quotidiens de courte distance.

Le schéma local de déplacement doit être intégré dans le Plan local d'Urbanisme (PLU).

URBANISME : le PLU doit poursuivre comme objectif de **réduire les émissions de gaz à effet de serre** selon les objectifs du Plan climat air-énergie territorial (PCAET), destiné à atténuer le changement climatique, en développant les énergies renouvelables et en maîtrisant la consommation d'énergie. Il conviendra **d'inscrire dans le PLU la limitation des nuisances sonores et lumineuses (éclairage nocturne)**.

De plus, le PLU doit promouvoir la construction écologique. **Le rythme des constructions doit ralentir** et offrir un parc immobilier de qualité intégrant des logements locatifs intermédiaires et au moins 25 % de logements sociaux conformément à la loi SRU. Pour atteindre ces 25 % il faudrait **introduire la mixité au sein des habitats collectifs avec 50 % de logements sociaux**. Une des solutions est de requalifier l'existant par la rénovation, la réhabilitation...

Par ailleurs, nous continuerons à suivre des projets structurants comme le cinéma, la maison de quartier du Bel-Air et le Pôle Polyvalent de la Louvière, mais aussi Action Coeur de ville, l'hôpital et le Pôle Gare.

POUR UNE FISCALITE TRANSPARENTE ET JUSTE.

Le rapport de la Chambre régionale des comptes de fin septembre 2023 **invite la mairie** à mettre les documents budgétaires sur le site de la ville et souligne des points que nous soulevions depuis 2021 à chaque conseil qui traite des budgets de la ville, à savoir **une meilleure visibilité du fléchage des dépenses par l'établissement d'une comptabilité analytique** qui permet de mieux distinguer les dépenses d'investissement en toute transparence. Cela va-t-il être suivi d'effet ?

Pour le vote du budget 2023, nous nous sommes abstenus. Pourquoi ? Comme l'indique la chambre régionale des comptes : la hausse de 12 % des charges de gestion en 2022 a entraîné une forte baisse de la capacité d'autofinancement qui est passée de 6,7 M€ en 2021 à 3,98 M€ en 2022. Dans ce contexte, la commune doit maîtriser l'évolution de ses charges et ajuster son programme pluriannuel d'investissement.

Cette hausse, qui combine l'évolution des salaires due à l'inflation et la hausse des coûts énergétiques due au conflit en Ukraine, n'est pas de la responsabilité de la majorité. Mais on est en droit de lui reprocher un manque de prévision dans de nombreux domaines : isolation des bâtiments, rénovation, économie sur l'éclairage, engagement sur la transition écologique, énergies renouvelables, transports.... **La chambre régionale des comptes** remarque également que la commune n'a pas actualisé depuis 2011 son bilan sur la transition écologique. L'information est datée et souffre d'une absence de stratégie globale visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Or, à Rambouillet, c'est le règne de la voiture individuelle, de l'étalement urbain, des îlots de chaleur, d'une forte dépendance alimentaire au marché agricole mondial. Nous proposons une ville plus écologique qui émette le moins de gaz à effets de serre, tout en étant plus agréables à vivre. Nous pensons qu'il est essentiel d'avoir une vision globale. Par exemple, la ville pourrait faciliter l'installation d'agriculteurs, bio bien sûr, qui, ensuite, fourniront en produits locaux les cantines, les EHPAD, les restaurateurs et les citoyens.

SANTÉ : Rambouillet est devenu, depuis plusieurs années, un désert médical qui s'amplifie. Les médecins de ville débordés ne peuvent pas répondre à la demande actuelle. Encore moins demain avec les nouveaux projets de construction.

Les professionnels de santé du territoire se sont regroupés dans une Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) avec, entre autres missions, de faciliter l'accès à un médecin traitant (pour les patients âgés de plus de 70 ans et en ALD30), mais cela ne règlera pas le problème pour la majorité des patients et ne résoudra pas le manque de professionnels.

Détruire l'hôpital pour en construire un nouveau ne règlera pas la situation surtout si au passage des spécialités disparaissent et/ou se privatisent et si les moyens de fonctionnement manquent comme actuellement.

Notre groupe réclame la mise en place d'un centre municipal de santé sans dépassement d'honoraires. Il pourrait fonctionner avec l'hôpital, avec des professionnels de santé débarrassés de la gestion administrative et travaillant en équipe pluridisciplinaire. **Malgré nos propositions au conseil municipal de réagir devant cette situation, sanitaire difficile la majorité refuse toujours de prendre des véritables mesures capables d'améliorer la situation.** Une pétition circule à ce sujet (Collectif hôpital Rambouillet).

Voici donc nos vœux et nos bonnes résolutions pour notre ville en 2024 et au-delà. Pour nous contacter : prénom.nom@rambouillet.fr



David Jutier



France Desmet



Alain Poulet



Mélanie Sordon



Jean-Luc Bernard



Marie-Anne Polo de Beaulieu